

DOSSIER : Les services techniques municipaux à pied d'œuvre pour faciliter votre quotidien

Pages 4/5



Une vue du quartier des Narix

Chers Montréalais(es)

Vous avez entre les mains le n°4 de « Mon Mag' ». C'est l'occasion de vous présenter les agents des services techniques municipaux, et de mettre en évidence la qualité du travail rendu. Vous avez pu constater que l'embellissement de notre commune n'est pas un vain mot. Magnifiquement fleurie, bien entretenue, elle offre un cadre de vie très agréable. Les compétences de nos services techniques sont pleinement exploitées puisque plusieurs bâtiments communaux (salle Paradis, la cure, salle Orindis) ont été récemment rénovés.

Pour mener à bien ces missions de service public, la municipalité a décidé d'allouer les moyens nécessaires : le matériel est renouvelé, les équipes ont été structurées, les périodes d'astreinte renforcées... bref, la municipalité tient à ce que les conditions de vie dans notre commune soient favorables.

Dans la même dynamique, et conformément aux engagements pris, la municipalité œuvre dans le domaine social : un agent de développement social a été recruté très récemment. Il est chargé de mettre en œuvre la politique définie par notre équipe. Dès cet été notamment, un programme d'activités destiné aux adolescents a été élaboré, ce qui est une première. Je vous propose de faire plus ample connaissance avec Francky Larue dans ce bulletin, et je vous invite surtout à bénéficier des actions qu'il va initier.

Sur un plan plus technique, vous pourrez prendre connaissance des raisons qui ont prévalu aux travaux d'interconnexion du réseau d'eau entre Montréal-la-Cluse et le nord du Haut-Bugey. Certains se sont inquiétés de ne plus avoir la bonne eau du puits de la Croix Chalon au robinet : l'article consacré à ce sujet vous rassurera et vous éclairera sur cette question.

Je vous propose également dans ce numéro de découvrir le programme de rénovation de notre mairie, dont l'accessibilité ne correspond pas aux normes en vigueur. Nous engageons des travaux importants pour un accueil amélioré pour tous les habitants.

Je ne peux malheureusement pas passer sous silence la recrudescence des incivilités dans notre commune. « Mon Mag' » y consacre une brève et je compte bien, avec l'appui des partenaires, trouver des solutions.

Enfin, l'interview est consacrée au nouveau curé de la paroisse, le père Alain Raymond. Il nous parle de son parcours et de ses projets.

Bonne lecture et bel été à tous

Jean Deguerry

Maire

Conseiller départemental de l'Ain

Sommaire

 Page 2 : édito du maire - sommaire

 Pages 4 et 5 : le dossier : Les services techniques municipaux à pied d'œuvre pour faciliter votre quotidien

 Page 6 : l'interview

 Page 10 : Rdv à ne pas manquer...

 Page 14 : état civil

Mon Mag', magazine bi-annuel d'informations de la commune de Montréal-la-Cluse.

Directeur de la publication : Jean Deguerry.

Textes : Commission communication

Photos : Chantal TONDEREAU, Patricia GAUTHIER, Guy BARON.

Imprimé à 1800 exemplaires,

Imprimerie Antoine (01100 Bellignat) sur papier 100% PEFC.

Eau potable : des travaux d'interconnexion entre Montréal-la-Cluse et le nord du Haut Bugey : pourquoi ?

La Société des Eaux du Haut Bugey, délégataire de la Communauté de Communes Haut Bugey réalise des travaux importants en matière de réseau d'eau potable. Le secteur de la Ville, vers l'église, a longtemps été concerné par ces travaux. « Mon Mag' » vous livre les raisons et finalités de ce projet...

La réalisation des travaux d'interconnexion d'eau potable, une nécessité imposée par la loi.

Les communes de Montréal-la-Cluse, Port, Brion, Béard-Géovreissiat et Izernore sont actuellement alimentées par le puits de la Croix Chalon. Or, selon les services de l'Etat, ce captage est vulnérable, car il est proche de :

- la RD 979 en bordure du champ captant (sans assainissement routier),
- l'autoroute A404 et ses bassins de rétention,
- la voie TGV,
- de zones industrielles au nord et au sud de la zone de captage.

En outre, le secteur ne dispose pas de ressource de secours.

Quels sont les travaux effectués ?

- Construction d'un nouveau réservoir enterré de 2 000 m³ dans le secteur Centre, au niveau de la Forêt Noire (versant sud-est de Bellignat) afin d'alimenter gravitairement le secteur Sud,
- Pose de 3 640 m de conduites entre le réseau d'Oyonnax et ce nouveau réservoir,
- Pose de 9 820 m de conduites et 410 m de canalisations dans le secteur Sud du territoire, entre ce réservoir et le réservoir existant de Montréal-la-Cluse, de manière à interconnecter le réseau Centre et le réseau Sud.

Cette interconnexion permettra, en effet d'alimenter, **en cas d'accident ou de pollution**, le réservoir de 2 000 m³ de Montréal-la-Cluse (qui distribue l'eau aux communes de Montréal-la-Cluse, Port, Brion et Béard-Géovreissiat) avec l'eau provenant du captage de Corcelles situé en bordure de l'Ain sur la commune de Matafelon-Granges.

Des objectifs vertueux en matière d'intercommunalité :

Ces travaux vont permettre :

- **de sécuriser** l'alimentation en eau potable des communes de Montréal-la-Cluse, Port, Brion, Béard-Géovreissiat et Izernore, en disposant du captage de Corcelles à titre de ressource de secours,
- **de renforcer** la capacité de stockage,
- de permettre éventuellement dans le futur l'interconnexion avec d'autres réseaux situés au Sud du territoire de la CCHB afin de sécuriser l'alimentation en eau dans un cadre mutualisé,
- de permettre la réalisation d'autres interconnexions vers des communes ayant d'importants problèmes d'alimentation en eau, ce qui permettra de substituer des ressources de mauvaise qualité de l'ouest du territoire de la CCHB par une autre ressource de la Communauté de Communes.

En conclusion, il importe de préciser que **l'eau consommée actuellement par les habitants de la commune le sera encore par la suite, tant que les conditions techniques et sanitaires l'autoriseront**. L'objectif des travaux d'interconnexion n'est pas de remplacer l'eau du puits de la Croix Chalon par celle du captage de Corcelles, mais de sécuriser l'alimentation en eau de la commune, conformément aux obligations légales.



MONTREAL
LA CLUSE

Dossier : Les services techniques municipaux à pied d'œuvre pour faciliter votre quotidien

Chaque commune dispose de personnel pour appliquer les orientations prônées par les élus. A Montréal-la-Cluse, 57 agents sont employés et œuvrent dans différents domaines : administratif, scolaire, animation, petite enfance, bibliothèque et technique. Ce sont les agents techniques que « Mon Mag' 4 » a choisi de vous présenter dans ce dossier.

Une organisation structurée pour un travail optimisé

En 2015, les services techniques ont été organisés en 3 pôles : espaces verts, voirie et bâtiments, ce qui n'empêche pas les agents d'être polyvalents lorsque les nécessités de service l'imposent.

Les services techniques travaillent sous la responsabilité de Guy Baron, Directeur des Services techniques, dont le rôle est de coordonner les travaux et services des agents mais aussi de concevoir les projets, et suivre les chantiers réalisés par les entreprises. Depuis 2014, il est secondé par Joël Albert, ce qui a permis à Guy Baron de recentrer son travail sur la conception et le suivi des grands projets municipaux. Joël Albert articule sur le terrain le travail des agents et s'appuie pour cela sur des responsables de service : Mickaël Salvi au niveau des espaces verts et Laurent Paris pour la voirie.

Les services techniques peuvent compter sur des professionnels diplômés (menuisier, peintre, maçon et plombier) afin de pouvoir apporter une réponse rapide et sécurisée lorsque c'est nécessaire.

Du matériel adapté aux contraintes techniques

Les services techniques peuvent s'appuyer sur du matériel adapté à leurs contraintes. En 2016, des véhicules vieillissants doivent être remplacés pour permettre un meilleur confort de travail et des gains de temps. Parmi ces nouvelles acquisitions :

- Une tondeuse auto tractée
- 3 véhicules utilitaires
- Un fourgon



Sur la photo de gauche à droite :

Lionel COTTET - Jean-Charles GRIGNOLA - Dominique RONDOT - Pascal PONCET - Philippe JANODY - Joël ALBERT - Priscille CLARET
Guy BARON - Laurent PARIS - Mickaël SALVI - Pascal GIRARDOT - Frédéric MERCIER - Kevin RONCIN - Jean-Marc DEPERRAZ
Alain BORGIS - Frédéric LOUIS.

Des chantiers réalisés en interne



La salle Orindis rénoverée

Certains travaux nécessitent des moyens lourds (réseaux souterrains par exemple) et/ou une technicité avérée (élagage des arbres hauts, travaux d'électricité...) qui amènent la mairie à s'orienter vers des entreprises privées. Lorsque le calendrier et la charge de travail le permettent, les services techniques réalisent des chantiers en interne. Parmi les réalisations récentes, la cure peut être citée en exemple. Ce bâtiment avait besoin d'une rénovation « lourde ». Les services techniques, aidés d'un électricien et d'un chauffagiste, ont travaillé pendant plusieurs semaines sur ce chantier. Le RDC et le 1^{er} étage de la Cure ont été totalement repris : sols (reprise des parquets), murs (placo, peinture, faïence), cuisine (réseaux, pose des éléments), salle de bains, divers travaux de menuiserie, terrassement extérieur.

D'autres salles communales ont été rénovées par leurs soins : la salle Paradis en 2015 et la salle Orindis en 2016 ont fait l'objet de travaux importants qui se traduisent par une fonctionnalité améliorée dans ces salles et une apparence plus contemporaine.

En matière de fleurissement, l'expertise de l'équipe lui permet d'accomplir de magnifiques réalisations comme le rond-point des Narix.



Un engagement citoyen au service des habitants, et respectueux de l'environnement

Depuis le 1^{er} janvier 2016, la collecte des ordures ménagères relève de la compétence de la communauté de communes Haut Bugey. Mais les services techniques municipaux continuent d'assurer la propreté de la commune. A cette fin, ils parcourent régulièrement la ville avec la balayeuse ou à pieds, pour vous permettre de profiter de rues agréables à fréquenter. Lors des épisodes neigeux, ils assurent également le déneigement des rues et des trottoirs aussi rapidement et efficacement que possible.

Chaque été, la municipalité emploie quelques jeunes

de plus de 18 ans pendant quelques semaines pour pallier les absences d'agents en congés mais surtout pour permettre à ces jeunes Montréalais de découvrir le monde du travail.

La commune a signé une charte « zéro pesticide » qui doit conduire à terme à restreindre voire supprimer l'utilisation des pesticides. Cette transition va dans le sens du respect de notre environnement proche. Elle nécessite une appropriation de nouvelles techniques et peut-être aussi, passe par une perception différente aux yeux de tous, de l'entretien paysager de la commune.

3 questions à... : **Alain RAYMOND**

Alain Raymond, un nouveau prêtre pour la paroisse de Montréal au service des jeunes.



Au cœur du centre historique, à proximité de l'église Saint Maurice, s'affaire dans son bureau Alain Raymond, nouveau prêtre de la paroisse qui a pris ses fonctions en septembre dernier. Il occupe aujourd'hui la cure fraîchement rajeunie par les services techniques de la commune. C'est dans ce cadre dynamique, reposant et verdoyant que nous l'avons rencontré.

Entretien avec Alain Raymond, une vie au service des jeunes paroissiens.

Le Mag' : Quel est votre parcours avant la prise de vos fonctions à Montréal-La-Cluse et quelles actions avez-vous menées en direction de la jeunesse ?

J'ai été ordonné prêtre le 5 Juin 1994 à Viriat. Ensuite j'ai officié durant onze années à Bellegarde-sur-Valserine. En septembre 2009, j'ai pris mes fonctions à Oyonnax où je me suis occupé de l'aumônerie scolaire. J'organisais des réunions avec les jeunes tous les quinze jours. Nous avons organisé deux voyages à Rome pour découvrir l'histoire des premiers chrétiens. L'organisation d'un campement en périphérie de Rome leur a permis d'apprendre à « être au service des uns et des autres ». Dans le passé j'avais déjà lancé les camps de l'aumônerie à Villars-les-Dombes. Il s'agissait de camps d'été pour les collégiens. Cela fait donc 25 ans que je pars près de 3 semaines en camp au mois de juillet avec une cinquantaine de 6^{ème} - 5^{ème} pendant 8 jours et ensuite, avec une cinquantaine de 4^{ème} - 3^{ème}, pendant 9 jours.

Le Mag' : Quelles sont vos motivations et vos projets en faveur des jeunes ?

Les objectifs que je recherche dans l'animation des camps d'été sont la convivialité, l'esprit d'amitié et de solidarité. Le but est d'inculquer ces valeurs universelles aux adolescents qui se construisent et feront la société de demain. L'évangile revendique et promeut le « vivre ensemble et la bonne entente ». Vivre en camp avec les jeunes c'est leur transmettre ces paroles.

Le Mag' : Quels sont vos projets en direction des jeunes de la paroisse ?

Avec les jeunes de l'aumônerie du Haut-Bugey, nous avons organisé un spectacle le 30 avril dernier. Cet été nous organisons les camps d'une dizaine de jours par tranche d'âge proche du lac du Bourget où des temps de veillées et de recueillement ponctueront un séjour marqué par des activités sportives et culturelles, le tout dans un esprit de solidarité. Etant le seul prêtre de la paroisse, je me suis entouré d'une solide équipe dirigée par une animatrice. Je serai néanmoins présent en tant qu'accompagnateur spirituel et intendant de ce campement. On espère aussi un autre accompagnant : le soleil.

Propos recueillis par C. Arduini

Pour contacter Alain Raymond :

Cure de Montréal-La-Cluse
3 Place de l'église
Tél. 04 74 76 10 45

Opération d'Amélioration de l'Habitat et Opération Façade : revalorisation de la participation financière pour les rénovations de façades

Lors de la séance du 25 mai, le conseil municipal a décidé de revaloriser la participation financière de la mairie pour les rénovations de façades. Elle était jusqu'à présent fixée à 25 % du montant des travaux plafonnée à 2500 €. Dorénavant, le plafond est de 3000 €. Simultanément, la Communauté de Communes Haut Bugey augmente également sa participation pour la plafonner à 1000 € au lieu de 500 €.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter le cabinet Urbanis : en permanence, les jeudis de 9h à 13h, dans les locaux de la CCHB, 57, rue René Nicod, 01100 Oyonnax, ou par téléphone au 06 89 20 30 10.



Un exemple de rénovation de façades, rue du Jura



La journée éco-citoyenne : un défi des communes riveraines du lac

La matinée du 30 avril dernier, les amoureux de la nature de Port, Montréal-la-Cluse et Nantua, se sont réunis pour la seconde édition de la journée éco-citoyenne. Par une météo clémente, une vingtaine de plongeurs aux abords du lac, les services techniques de la mairie dont l'aide a été précieuse, ainsi qu'un bon nombre de participants étaient présents. Plusieurs équipes ont pu être formées afin de couvrir plusieurs secteurs de la commune. Dans une ambiance conviviale, les bénévoles ont été particulièrement efficaces en collectant malheureusement énormément de débris. Le respect de l'environnement, c'est l'affaire de tous ! Cette journée est l'occasion de marquer son engagement. En 2017, venez fêter le printemps, venez honorer la nature, venez contribuer à lui rendre son vrai visage, venez la découvrir !

Le tournoi de foot du conseil départemental

Comme chaque année, le conseil départemental de l'Ain a organisé son tournoi de foot U11. Cette année, à l'initiative de Jean DEGUERRY, conseiller départemental, la commune de Montréal-la-Cluse a été choisie pour en être l'hôte. Le stade Orindis

était en fête pour cette édition 2016, réservée aux U11. 378 enfants issus de différents cantons du département ont participé à cette belle journée de football. 80 bénévoles du club local ont œuvré toute la journée pour contribuer au succès de cet événement. Sur le plan sportif, c'est l'équipe du canton de St Etienne-du-Bois qui a remporté l'épreuve.

L'équipe locale a terminée 9^{ème} sur 41 équipes engagées.



La mairie annexe : un projet de modernisation qui vise à ouvrir la maison des habitants à tous

Les travaux d'agrandissement et de mise en accessibilité de la mairie vont bientôt débiter. En effet, les bâtiments publics doivent répondre aux exigences posées par la loi en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite. La municipalité a déjà engagé certains travaux, notamment à l'école primaire. Mais force est de constater qu'à ce jour, une partie de la mairie est difficile d'accès : la salle du conseil municipal, qui fait office de salle des mariages également, est au 1^{er} étage du bâtiment. L'accès se fait uniquement par des escaliers, ce qui complexifie notablement l'usage de cette salle par les personnes à mobilité réduite. La solution d'installer un ascenseur a été étudiée mais elle ne satisfait pas aux exigences : l'ascenseur devrait être positionné à l'extérieur du bâtiment ce qui nuirait à la cohérence architecturale de ce bâtiment, ancienne soierie. En outre, le coût d'un tel projet est élevé, et il ne réglerait pas tous les problèmes.

C'est pourquoi la municipalité a souhaité qu'une autre solution soit explorée, avec l'exploitation notamment du bâtiment annexe. L'idée est de délocaliser la salle du conseil municipal/salle des mariages au rez de chaussée de ce bâtiment. L'architecte qui a été choisi à l'issue d'un concours a proposé sa démolition partielle pour réaliser un bâtiment neuf.

Le projet va consister à :

- **Démolir la quasi-totalité (un mur de belle facture va être conservé) du bâtiment**, ce qui engendre la reconstruction du four à pain dans un autre bâtiment annexe de la mairie appelé pigeonier. Ce four sert aux associations locales lorsqu'elles préparent et vendent des tartes, pizzas... il revêt donc une dimension sociale importante que la municipalité a décidé de conserver. Le bâtiment sera reconstruit, sans étage. Il accueillera une salle de réunion et réception destinée aux mariages et autres événements, enfin accessible à tous.

- **La salle du conseil municipal sera édifée dans un bâtiment nouveau** qui fera le lien entre le bâtiment rénové et l'actuelle mairie. Elle sera conçue de façon à proposer un confort de travail nouveau pour les élus mais aussi pour d'autres réunions à une échelle territoriale plus vaste. Cette salle sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

- **Enfin, la partie accueil de la mairie sera rénovée.** Les conditions d'accueil des administrés sont, à ce jour, assez austères, et guère fonctionnelles. La rénovation envisagée va améliorer considérablement la perspective qu'auront les usagers en entrant, et confèrera au bâtiment une note plus moderne. L'accessibilité et la sécurité des agents seront renforcées. Les zones d'attentes, ainsi que l'accueil par le personnel administratif, seront prévues pour améliorer la convivialité et l'efficacité des réponses. En outre, une zone d'archives sera déployée pour répondre également aux exigences dans ce domaine.

Pour le Maire et son conseil municipal, il importe que Montréal-la-Cluse se dote d'une salle publique moderne, accueillante et conforme à la réglementation. L'environnement général du quartier a été totalement rénové en 2013 et 2014, avec la création de deux rond-points aux abords de la mairie, et d'un parking de 40 places. Le traitement paysager a été soigné, conférant au secteur une esthétique agréable. C'est dans cette dynamique paysagère et fonctionnelle que s'inscrit ce nouveau projet, pour lequel des subventions sont attendues, ce qui permettra à la commune de se positionner durablement au service de ses usagers.



La mise en œuvre de l'Espace de Vie Sociale (EVS) : une réelle nouveauté dans la commune

Avec la construction de nouveaux logements en accession à la propriété ou en location, la dynamique est en marche pour favoriser l'accueil de nouveaux habitants. Les infrastructures municipales (écoles, infrastructures sportives..) sont dimensionnées pour le permettre.

Mais cette logique de développement s'accompagne d'une volonté d'approfondir la politique d'animation de la vie sociale locale. Forte du bon positionnement de ses structures existantes, et de son dynamisme associatif, la commune souhaite œuvrer dans certains domaines que le diagnostic social réalisé fin 2013, avait considéré lacunaires.

C'est pourquoi la municipalité a décidé de lancer une réflexion visant à renforcer le mieux-vivre ensemble. En ce sens, elle a recruté à mi-temps le 1^{er} avril un agent de développement social, Francky Larue, dont la mission, la 1^{ère} année, est de susciter la participation des habitants, tout en conduisant des actions concrètes. A la demande des élus, il œuvre plus particulièrement dans les domaines suivants :

- la création d'un d'accueil de loisirs pour les ados et ce dès cet été. Une programmation d'activités attrayantes proposées aux jeunes et aux familles à raison de 3 journées chaque semaine sur le mois de juillet. Le mode d'inscription et de facturation sera identique au centre de loisirs 6/11 ans.



- pour la rentrée scolaire 2016/2017, la mise en place du dispositif CLAS (contrat d'accompagnement à la scolarité), une action qui a pour but d'aider les élèves pour une meilleure réussite scolaire. Le dispositif prévoit également d'accompagner les parents en les sensibilisant aux attentes que réclame la scolarité de leur enfant. Enfin cette action renforce et améliore le partenariat des acteurs socio-éducatifs du territoire par un suivi et des échanges plus fréquents concernant les difficultés auxquelles les familles doivent faire face.

- des projets socio-éducatifs à l'état embryonnaire sont en préparation pour la rentrée sur les axes « prévention » (conduites à risques et citoyenneté) et « santé ».

C'est une feuille de route à la fois précise et chargée qui lui a été confiée. La mise en œuvre de ce projet d'animation locale se fera progressivement.

Outre le fait que la municipalité engage pour la première fois des actions importantes dans ce domaine, le projet présente un aspect innovant puisqu'il permet de constituer des passerelles fortes avec la commune de Nantua. L'agent de développement social a été recruté pour entreprendre le même travail à Nantua.

Les 2 communes présentent des similitudes sur le plan sociologique tout en ayant chacune ses particularités. C'est pourquoi des actions communes vont pouvoir être mises en place ce qui permet de gagner en efficacité et de rationaliser les coûts. **Ce projet est soutenu financièrement par la CAF de l'Ain, ainsi que le conseil départemental et la Communauté de Communes Haut Buguey dans le cadre du contrat de Ville.**

Date	Horaire	Lieu	Manifestation	Organisateur
Juillet				
Samedi 2	Journée	Foyer Paroissial	Kermesse	SEP
Dimanche 3	Matin	Foyer Paroissial	Messe + Apéritif	SEP
Samedi 9 & Dimanche 10	Journée	Meyriat	Tir Nature 3D	Tir à L'Arc
Mercredi 13	Soirée	Complexe Paradis + Tennis Couvert	Repas, Spectacle, Bal Public	TAM
Jeudi 14	11h45	Monument au Mort + Parc Château	Cérémonie Fête Nationale	Mairie
Septembre				
Dimanche 4	Matin	Préau Paradis + Salle	Brocante	Sou des Ecoles
Dimanche 4	Journée	Parc du Château	Expo Peinture	Arc en Ciel
Du Lundi 7 au 25	Journée	Court de Tennis	Tournoi Sénior Tennis	Tennis
Vendredi 9	20 h	Mogador	St Maurice	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Samedi 10	Journée + Soirée	Préau Paradis + Salle	St Maurice	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Jeudi 15	19 h	Clair midi	Assemblée Générale	Le Sou des Ecoles
Vendredi 23	19h00	Salle Paradis	Assemblée Générale	La Boule Sapin
Vendredi 23	20h30	Salle Paradis	Assemblée Générale	Tir à L'Arc
Mardi 27	14 h	Mogador	Assemblée Générale	La Retraite Sportive
Octobre				
Samedi 1		Mogador	Montréal de France	Mairie
Samedi 9	Journée + Soirée	Mogador	Atelier + Soirée	Sou des Ecoles
Samedi 15 ou 29		Mogador	Loto	HBTT
Samedi 15	Matin	Four + Annexe Mairie	Galettes	ASML Foot
Samedi 15	Journée	Boulodrome	Concours de Boule	La Boule Sapin
Novembre				
Samedi 5	Matin	Four + Annexe Mairie	Galettes	Tennis
Vendredi 11	11h45	Monument au Mort	Cérémonie Armistice de 1918	Mairie
Mardi 15	Journée	Paradis Boulodrome	Challenge Vétéran	La Boule Sapin
Samedi 19	Journée	Mogador	Repas des Anciens	CCAS
Vendredi 25 ou Samedi 26	Soirée	Mogador	Soirée	Gym Plus
Décembre				
Samedi 3	Journée	Fontaine de la Cluse	Téléthon	Les Jeunes de Montréal la Cluse
Samedi 3	20 h	Mogador	Théâtre	Tennis
Samedi 10	18 h	Mogador	Théâtre	L'Atelier

Le site internet de la mairie relooké



Après la mise en place en début de mandat de « Mon Mag' », dont vous détenez le 4^{ème} numéro, les élus de la commission communication ont lancé un grand chantier pour la construction d'un nouveau site internet.

L'objectif est la mise en ligne d'un nouveau site internet pour la fin de l'année 2016 avec une nouvelle ergonomie compatible sur « smart phone », et de nouvelles fonctionnalités afin d'offrir plus d'informations et de services à tous les montréalais.

Plus d'informations dans notre prochain numéro de « Mon Mag' ».

Le centre de loisirs de cet été

L'année scolaire se termine cette année le mardi 5 juillet. Dès le mercredi 6 juillet, l'équipe du centre de loisirs sera à pied d'œuvre pour accueillir les enfants âgés de 3 à 12 ans, sous la direction de Marjorie Fremaux et de son adjointe, Flavie Facchinetti. Cette année encore, le programme est alléchant.

1^{ère} semaine (du 11 au 15 juillet) : " Les Indiens "

2^{ème} semaine (du 18 au 22 juillet) : " Retour vers le passé "

3^{ème} semaine (du 25 au 29 juillet) : " L'eau "

Outre les activités au centre de loisirs, l'équipe a organisé un séjour à Hauteville du 25 au 28 juillet. Les activités proposées : escalade, piscine, chasse au trésor, randonnée, ...



Un maître-restaurateur à Montréal-la-Cluse

C'est avec passion que Jean-Marc Berthier et son épouse Elisabeth, sont aux commandes du restaurant " l'Auberge du Charron " depuis de nombreuses années. Le titre de maître-restaurateur obtenu récemment est bien mérité.

Il propose une cuisine gourmande locale qui flatte avant tout le palais !

Par ailleurs, nous saluons l'ouverture de la rotisserie Chavant, place de l'ancienne gare. Un nouveau service pour les habitants.

Incivilités : des comportements inquiétants !

Il est regrettable de constater une recrudescence des actes d'incivilités dans les rues : débris laissés sur la voie publique, objets encombrants (matelas, électro-ménager...) déposés volontairement vers les containers... Ces actes sont interdits et passibles d'amendes. La municipalité vous rappelle notamment qu'il existe deux déchetteries, celle d'Izernore et celle de Veyziat, dont l'accès est gratuit.

Plus gravement, des poubelles et des véhicules ont été incendiés. Le Maire a souhaité réagir collectivement en provoquant une rencontre avec les autres communes concernées et les services de l'Etat (préfecture, gendarmerie) afin d'envisager les mesures de prévention qui pourraient être mises en œuvre. En tout état de cause, il importe de réagir et ne pas laisser se propager de tels comportements, contraires à la tranquillité publique et à l'ordre républicain. Dans le même ordre d'idées, une réunion publique a été organisée le 28 juin à la salle Mogador, avec la gendarmerie, afin d'examiner les modalités de mise en place du dispositif de participation citoyenne. Vous étiez nombreux, ce qui témoigne de votre attachement à la sécurité dans votre commune.

Les inter-lac du 12 juillet : un défi ludique entre communes

Venez nombreux participer ou soutenir l'équipe de Montréal-la-Cluse lors des traditionnels inter-lacs à Nantua le 12 juillet. C'est un véritable moment de partage, de plaisir et de rigolades !



La cérémonie du 14 juillet célébrée au Parc du Château

Depuis 2014, la cérémonie du 14 juillet se poursuit au parc du château autour d'un apéritif rafraîchissant. Pour conclure ce temps fort de la vie communale d'une manière encore plus conviviale, il vous est proposé cette année de venir avec un pique-nique tiré du sac, une boisson à partager, et beaucoup de bonne humeur, si la météo le permet. Le cadre du parc se prête totalement à ces instants fraternels, animés cette année encore par la « bandas » de la Ville.

Le TAM aux manettes

Musiparc : une météo capricieuse, mais un évènement très apprécié

Le 14 mai dernier, Montréal-la-Cluse s'est voulu très Rock en accueillant 5 groupes musicaux (NADAMAS - LEMONFLY - TOUFOULKHAN - CORDES RAIDES - TRASS) mis en scène par Pierre-Olivier et Jean-Yves CLERC. La météo n'ayant pas été très clémente, le concert initialement prévu au parc du château, a trouvé refuge sous le préau de la salle Paradis. Néanmoins, celle-ci n'a en rien compromis la bonne ambiance de la soirée. De beaux échanges et contacts entre les groupes, le public et les organisateurs ont régnés, ce fut de belles rencontres. Un grand merci aux membres des associations, bénévoles, **services techniques**, **notre maire Jean DEGUERRY** et notre Président du conseil départemental, Damien ABAD, sans qui cet évènement n'aurait pu avoir lieu. Même si quelques points sont encore à affiner pour la prochaine édition, cette première fut un rendez-vous sympathique.



Fête du 13 juillet

C'est une tradition fortement ancrée dans la commune et au-delà : la fête organisée par le TAM le 13 juillet. Très appréciée, c'est l'occasion d'assister à un spectacle de qualité sur la commune et c'est aussi un moment de collaboration forte entre les associations. C'est une organisation lourde, coordonnée de main de maître par Laurent Jourde. Cette année encore, le jeu en vaudra la chandelle. Ne ratez surtout pas le défilé du groupe SPANDAN (INDE) à 18h30 dans les rues du Vieux Montréal, suivi des traditionnels apéritif, **repas spectacle et bal gratuit**. Nous comptons sur vous !

Les Narix , un lieu qui confirme son intérêt !

Dans un cadre verdoyant, les maisons qui constituent la 8ème tranche du lotissement « les Narix » sont en cours d'achèvement. 2 ans après la mise en vente des 24 parcelles, 22 parcelles ont été achetées.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !



Ils ont été récompensés pour 2015 !

Les bacheliers nominés et les sportifs qui ont porté haut les couleurs de MLC en 2015 ont été accueillis à la salle du conseil municipal le 19 décembre.

Le Maire Jean Deguerry a rappelé que l'obtention du bac, qui plus est avec mention, était une clé indispensable pour accéder à des études supérieures.

Pour les sportifs, le Maire a mis en avant que pouvoir exceller dans les études en conservant une activité sportive, pour certains de haut niveau, demandait une discipline exemplaire et très courageuse.

Une médaille ou un chèque avec un bon d'achat a été remis en récompense des efforts fournis.

Mentions obtenus en 2015 pour les bacheliers :

• Assez bien : Allard Loris, Barzem Rislène, Grignola Nathan, Legrais Gaëlle, Marcovecchio Lorene, Multu Mikail, Nasre Eddine Sarah, Uzunget Julide, Vion-Delphin Clément

• Bien: Estevez Eddie, Valle Lucas

• Très bien : Riboulet Candice

Médailles pour les sportifs :

• Obtention ceinture noire 1^{er} Dan : karaté - Debruyère Arnaud

• Obtention ceinture noire 2^{ème} Dan : karaté - Péchoux Brice

• Championne de l'Ain par équipe : tennis club - Guy Angèle, Dussuc M.Hélène, Goyon Magali, Collettaz Karine

• Champion de l'Ain : ASML lutte - Demirbas Ethem

• Championne régionale - 7^{ème} championne de France : ASML lutte - Dupasquier Eloïse

• Champion de France «nature et 3D» : tir à l'arc - Reybard Damien

• Champion du monde : body building naturel - Thély Nicolas





Depuis 1988, l'association Ain Domicile Services et son personnel qualifié propose des services à la personne sur tout le département de l'Ain. Plus de la moitié des bénéficiaires ont plus de 80 ans, mais l'association propose également ses services aux personnes handicapées, aux actifs et aux retraités.

L'offre du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile, est répartie sur 3 domaines :

Aide à la vie quotidienne : l'entretien courant du logement et du linge, garde d'enfants et transport accompagné, courses pour ou avec la personne aidée, aide à la réalisation des repas...

Aide à la personne : aide à l'hygiène, à l'alimentation, aide au lever, au coucher ainsi qu'au déplacement et à la gestion des documents administratifs.

Ain Domicile Services propose également un service de transport accompagné avec un véhicule équipé pour personnes à mobilité réduite.

Le bureau de l'association se situe Foyer de l'Orme 10 rue de l'Orme à Oyonnax . Laurence Joly, Responsable de secteur, anime une équipe de 17 intervenantes à domicile salariées de l'association.

En cas d'impossibilité pour vous déplacer, Mme Joly propose de venir gratuitement pour définir les besoins et établir un devis. Il est possible de recevoir une aide au financement par le Conseil Départemental ou la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) par exemple.

Conformément à la législation en vigueur en matière de services à la personne, 50% des sommes versées sont déductibles de l'impôt sur le revenu et sous certaines conditions possibilité d'un crédit d'impôt réservé aux actifs.

Contact : Laurence Joly – 10 rue de l'Orme – Foyer de l'Orme- 01100 Oyonnax / 04 74 73 78 38 / 06 85 48 53 44

ads01-lj@orange.fr / www.ain-domicile-services.fr

Accueil Public : Lundi de 9h à 12h / Mardi de 14h à 17h / Vendredi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

Etat civil

Bienvenue à

2015

Hüsna OZTÜRK

2016

Sara MIKODA TEIXEIRA

Daisy MARTIN

Louis VUARIN-GROSJEAN

Valentine GUILLOT BLANC

Charline GUIGNARD

Kelyan GUYON

Lya HOLZLEITNER

Lucas RICQUEBOURG

Mélina FOUCHARD

Ryo STEINER

Kerem OZAN

Flavio MARINELLI

Yasmine BOUAISS

Eléna SANCHEZ WIART

Lyana CARBONE

Ediz LEBEAU

Zeynep GÜLCAN

Elizan DEMIR

Ils se sont dit oui

2015

Jérôme PATEL et Anne-Claire MARET

2016

Osman AKBULUT et Raziye KOSE

Dimitri BOUDT et Hélène CAPELLI

Simon LEGRAIS et Aline PONCET

Ils nous ont quittés

2015

Renée AMOUROUX

épouse CAVE

2016

Georgette PERRIER

veuve BERTHET-BONDET

Arcisio MULOTTI

Monique RIVOLLET

Anthony BRIENNE

Marinette DALY

épouse DEDENIS

Marcelle DUBOIS

veuve DEPERRAZ

Léon GRECARD

José MARQUEZ

Elvina CROZET

veuve CAILLAT

Raymond TAVEL

LE DEPISTAGE ORGANISE EN PRATIQUE

L'Office De Lutte contre le Cancer de l'Ain (ODLC01) est chargé de la gestion du dépistage organisé du cancer du sein et du cancer colorectal sur le département de l'Ain. **Cet organisme invite par courrier tous les assurés âgés de 50 à 74 ans à se faire dépister tous les 2 ans de façon gratuite.**



DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER DU SEIN : UNE MAMMOGRAPHIE RECOMMANDÉE TOUS LES 2 ANS

Le cancer du sein reste chez la femme le cancer le plus fréquent : au cours de sa vie, 1 femme sur 8 sera concernée par le cancer du sein, mais heureusement 90 % d'entre elles en guériront si le cancer est détecté à un stade précoce.

DEPISTAGE ORGANISE DU CANCER COLORECTAL : PARLEZ-EN AVEC VOTRE MÉDECIN

Deuxième cancer le plus meurtrier après le cancer du poumon, le cancer colorectal est rare avant 50 ans. Sa fréquence augmente ensuite rapidement avec l'âge, 95 % des cas sont diagnostiqués chez les 50-74 ans. **Dépisté tôt, le cancer colorectal se guérit dans 9 cas sur 10.**

En pratique, les femmes sont invitées à réaliser une mammographie et un examen des seins. Il suffit de prendre rendez-vous dans le cabinet de radiologie de son choix et de s'y rendre, munie de ses anciennes mammographies, de son courrier ODLC et de sa carte vitale. Les radiographies réalisées au cabinet seront transmises à l'ODLC où une seconde lecture (2ème avis) sera effectuée.

DE
50 À 74 ANS



CANCER
DU SEIN

MAMMOGRAPHIE
TOUS
LES 2 ANS

En pratique, les hommes et les femmes sont invités à prendre contact avec leur médecin en vue de se voir remettre le test de dépistage du cancer colorectal. Si vous n'avez pas reçu de courrier de l'ODLC, votre médecin peut également vous remettre le test et vous faire bénéficier de ce dépistage.

DE
50 À 74 ANS



CANCER
COLORECTAL

TEST
TOUS
LES 2 ANS



OFFICE DE LUTTE CONTRE LE CANCER
12, rue de la Grenouillère
01000 BOURG EN BRESSE Fax 04 74 24 76 61
☎ 04 74 45 30 30

Perspectives de la nouvelle mairie après travaux...

